

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 05 juin 2026

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil municipal : 27.  
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Thierry, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 27.

Date de la convocation : 29/05/2026

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de M. HEIM Philippe), MME BOUSQUET Audrey, MME BENSETTI Nawel (Procuration de M. COSQUER Cyril), M. MEDALLE Henri, MME LAGHZAOUI Nawal (Procuration de MME PECOLLO Anabelle), MME BARTHE DELANOË Anne-Marie (Procuration de M. DUPUIS Alain), M. LAHAYE Guillaume, M. JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), M. ROUSSEAU Lionel, MME VERGNES Brigitte, M. CHABRIDON Olivier, MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, M. JUNIOT LEVY Yoann, MME AILLOS Hélène, MME DAMOISON MONTEILS Céline, M. CUPOLI Michel, M. GOUTY Michel, MME MENOUI-AMIEL Josiane (Procuration de MME NOUVEL Nathalie), MME LAROCHELLE Muriel, M. COQUELET Christophe.

Date d'affichage : 29/05/2026

Absents excusés : M. HEIM Philippe (Procuration à M. DUFOUR Thierry), M. DUPUIS Alain (Procuration à MME BARTHE DELANOË Anne-Marie), M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude), MME PECOLLO Anabelle (Procuration à MME LAGHZAOUI Nawal), M. COSQUER Cyril (Procuration à MME BENSETTI Nawel), MME NOUVEL Nathalie (Procuration à MME MENOUI-AMIEL Josiane).

Secrétaire : MME BENSETTI Nawel.

### **N° DEL2026-44 : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste.**

- **Vu** le code électoral ;
- **Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- **Vu** l'instruction n°INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

#### *a) Composition du bureau électoral*

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Il s'agit de :

- M. JOUANY Claude
- M. ROUSSEAU Lionel
- Mme AILLOS Hélène
- Mme DAMOISON-MONTEILS Céline.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

➤ Les listes déposées et enregistrées : Composition des listes.

- La liste A de M. DUFOUR Thierry est composée par :

- M. DUFOUR Thierry
- MME BOUQUET Audrey
- M. DUPUIS Alain
- MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie
- M. ROUSSEAU Lionel
- MME LAGHZAOUI Nawal
- M. JOUANY Claude
- MME BENSETTI Nawel
- M. JUNIOT LEVY Yoann
- MME BARTHE DELANOË Anne-Marie
- M. LAHAYE Guillaume
- MME VERGNES Brigitte
- M. COSQUER Cyril
- MME DAMOISON MONTEILS Céline
- M. CHABRIDON Olivier

- La liste B de M. GOUTY Michel est composée par :

- M. GOUTY Michel
- MME NOUVEL Nathalie
- M. COQUELET Christophe
- MME MENOUE AMIEL Josiane
- M. CUPOLI Michel
- MME LAROCHELLE Muriel

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

➤ **Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

- Nombre de bulletins : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27

➤ **1<sup>ère</sup> répartition :**

Ont obtenu :

- Liste A : 21 voix
- Liste B : 6 voix

Le quotient applicable est :  $27/15 = 1,8$

- La liste A obtient :  $21 / 1,8 = 11,66$  soit 11 sièges
- La liste B obtient :  $6 / 1,8 = 3,33$ , soit 3 sièges

**Ainsi 14 sièges ont été attribués.**

➤ **Il est procédé à la répartition du 15<sup>ème</sup> siège :**

- Liste A :  $21 / (11+1) = 1,75$
- Liste B :  $6 / (3+1) = 1,5$

**La liste A emporte ainsi ce 15<sup>ème</sup> siège.**

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- **Liste A : 12 sièges**
- **Liste B : 3 sièges**

*b) Élection des suppléants*

➤ Les listes déposées et enregistrées : Composition des listes.

- La liste A de M. DUFOUR Thierry est composée par :

-

- MME PECOLLO Anabelle
- M. TROUCHES Michel
- MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline
- M. HEIM Philippe
- MME AILLOS Hélène

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

➤ **Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

- Nombre de bulletins : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27

➤ **1<sup>ère</sup> répartition :**

Ont obtenu :

- Liste A : 21 voix

**La liste A, unique candidate, emporte ainsi 5 sièges.**

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- **Liste A : 5 sièges**

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme*

**La secrétaire de séance**

**Nawel BENSETTI**



**Le Maire**

**Thierry DUFOUR**

